

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2005)
Heft: 64

Artikel: "Le grand défi est l'intégration dans le marché du travail"
Autor: Merz, Andreas / Gärtner, Ludwig
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-971155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

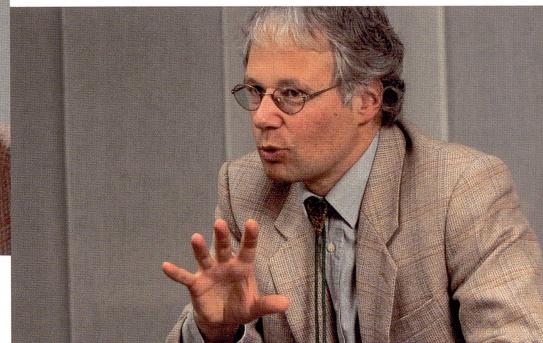
Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le grand défi est l'intégration dans le marché du travail»



«Personne ne conteste que la compensation des risques entre les caisses-maladie doit être améliorée.»



«Le système de sécurité sociale est surchargé justement parce que le marché du travail est trop peu réceptif.»

Vous avez mentionné que dans la compensation sociale, il manque une redistribution entre les classes de revenus. A quoi cela tient-il?

Cela montre une fois de plus qu'il ne faut pas perdre de vue le système fiscal. Un exemple: lorsque les cotisations du deuxième pilier sont déduites des impôts sur le revenu, les hauts revenus en bénéficient beaucoup plus que les bas. A cela s'ajoute le fait que le financement accru de l'Etat social par la TVA grève proportionnellement beaucoup plus les petits revenus. Les chiffres disponibles à propos du transfert social tiennent cependant seulement compte des prestations au niveau fédéral. Il se pourrait que cela soit différent si les prestations sociales cantonales et communales ainsi que les bourses et les aides au logement étaient prises en compte.

Et du point de vue politique, quels sont les principaux liens que l'on peut établir avec les résultats des recherches sur l'Etat social en Suisse?

Le PNR 45 a été lancé sur la base du débat actuel concernant l'augmentation des coûts de l'Etat social. Quels sont les tenants et aboutissants de ces changements et vers quoi allons-nous?

La discussion sur le marché du travail y est étroitement associée ainsi que la question de savoir comment réinsérer socialement et professionnellement les

personnes actuellement sans emploi. Dans ce contexte, il faudrait réviser les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) afin de mieux promouvoir l'intégration.

La discussion concernant l'AI est un autre lien entre politique et recherche. La cinquième révision qui se trouve actuellement en consultation va exactement dans cette direction: comment mieux orienter nos efforts vers l'intégration? Ce qui signifie ici: que peut offrir un Etat actif afin que ses citoyens puissent aussi être actifs? Pour l'assurance-maladie, les enjeux sont liés à l'augmentation des coûts, à la concurrence et à la régulation.

Personne ne conteste que la compensation des risques entre les caisses-maladie doit être améliorée. Les caisses assurant beaucoup de patients avec d'importants problèmes de santé sont en effet pénalisées par rapport à celles qui ont beaucoup d'assurés en bonne santé. Afin de parvenir à une véritable compensation, le risque ne doit pas seulement être calculé en fonction de l'âge et du sexe mais aussi en fonction des informations sur l'état de santé des assurés. L'économiste Alberto Holly a mon-

Une fois que l'on a quitté le monde du travail, il est très difficile, aujourd'hui en Suisse, de le réintégrer. C'est ce qu'a notamment montré le Programme national de recherche «Problèmes de l'Etat social» (PNR 45). Ludwig Gärtner, son président, tire un bilan après sa clôture.

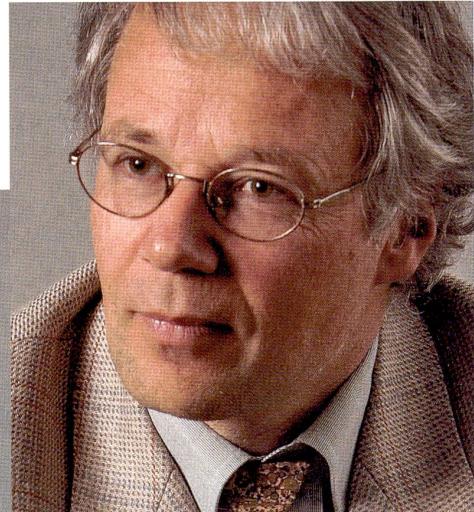
La palette des thèmes traités par le PNR 45 est très large: marché du travail et chômage, handicap et invalidité, politique sociale et sécurité sociale, santé publique. Certains résultats ont-ils surpris l'expert en assurances sociales que vous êtes?

Ludwig Gärtner: J'ai effectivement été étonné que, pour l'ensemble du système, il n'y ait pratiquement aucune redistribution de haut en bas. En Suisse, la compensation se produit entre personnes actives et personnes inactives. En revanche, il ne se passe pratiquement rien entre hauts et

bas revenus. Je n'avais par ailleurs pas conscience qu'il y avait autant de projets de réinsertion pour personnes souffrant d'un handicap psychique ou que des personnes ayant des problèmes de santé essayaient pendant aussi longtemps de se débrouiller seules avant de s'annoncer à l'AI. Il n'y avait jusqu'ici pratiquement aucune étude sur la situation des personnes handicapées dans notre société. Finalement, il est aussi apparu que nous avions un marché du travail très flexible qui n'est pas segmenté.

Il y aurait donc malgré tout une segmentation. Oui. Pas à l'intérieur du marché du travail mais entre l'intérieur et l'extérieur. Il est aussi possible de le formuler ainsi: le système de sécurité sociale est surchargé justement parce que le marché du travail est trop peu réceptif.

«L'insécurité de l'emploi n'a pas augmenté de manière générale dans les années 1990. Dans l'ensemble, la situation est restée stable.»



«Le fait que l'AI ait fait l'objet d'une étude scientifique est également nouveau.»

tré, dans un nouveau modèle, comment y parvenir sans compromettre la confidentialité des données des patients.

Ce modèle a été présenté l'automne dernier. Mais le Parlement n'en a pas du tout tenu compte au cours de ses débats sur la révision de l'assurance-maladie...

Les résultats de la recherche ne sont bien sûr qu'un des arguments dans le débat politique. Il peut effectivement s'écouler beaucoup de temps jusqu'à ce que des résultats aient une influence sur le politique. Des expériences dans d'autres domaines le montrent aussi. Un laps de temps de trois à quatre ans est absolument normal. Et même si des résultats ne sont pas repris, ça ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'effet.

Quelles lacunes scientifiques le PNR 45 a-t-il permis de combler?

Toutes les études apportent de nouvelles connaissances. Voici deux exemples concrets: le fait que le marché du travail fonctionne dans un sens positif et donc de façon non segmentée n'avait, jusqu'ici, pas été scientifiquement prouvé. Il en va de même de l'hypothèse selon laquelle l'insécurité de l'emploi aurait généralement augmenté dans les années 1990. Cela a peut-être été le cas dans certaines branches, mais, dans l'ensemble, la situation est restée stable.

La situation des handicapés a également été étudiée pour la première fois.

Oui, il s'est bien agi d'une innovation. Lors du travail de préparation de la loi sur l'égalité des personnes handicapées, qui est entrée en vigueur au début 2004, il est apparu clairement qu'il n'y avait, en Suisse, pratiquement aucune donnée sur les conditions de vie de ces personnes. Cette lacune est désormais comblée. Nous sommes toutefois encore loin de pouvoir décrire la situation d'une manière

exhaustive. Dans ce contexte, le fait que l'AI ait fait l'objet d'une étude scientifique est également nouveau. Nous avons ainsi obtenu des indications sur son mode de fonctionnement et sur la situation des rentiers AI.

Et, finalement, quelles sont les perspectives? Quels grands défis nous attendent dans les prochaines années?

Comment faire pour que les personnes désireuses et capables de travailler puissent vraiment trouver un emploi? Pour l'AI et l'aide sociale, cela représente un grand et très complexe défi qui n'a pas seulement une signification économique mais aussi socio-politique.

Ce ne sont pas seulement les coûts directs, liés à une exclusion du marché du travail, qui sont préoccupants. Les personnes concernées sont socialement marginalisées et souffrent de cette situation. Si leur nombre augmente, la cohésion sociale est en danger. Il y a ici diverses approches et il faudra aussi prendre des mesures dans le système fiscal ou de formation.

Pour plus d'informations sur le sujet:
www.etatsocial.ch